
















Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale : celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Pépins : Pommes - Poires

Ravageurs






Lépidoptères

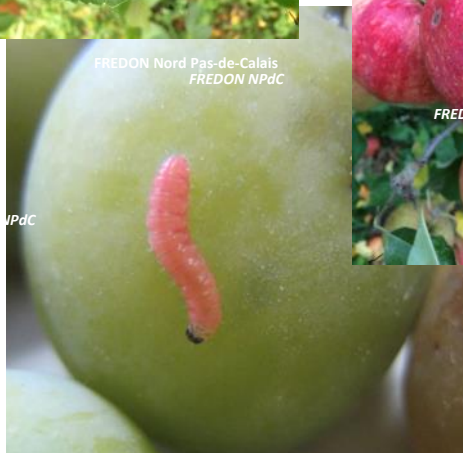
-    **Carpocapse** : fin du vol de G1 proche possibilités d'accouplements en hausses éclosions retardées, dégâts visibles en parcelles
-    **Petite tordeuse des fruits** : premiers dégâts visibles, captures d'adultes constantes et importantes
-  **Eulia** : vol résiduel
-  **Capua** : situation calme et stable
-  **Pandemis** : légères augmentations locales des captures
-  **Sésie du pommier** : faibles vol locaux
-  **Cossus gâte bois** : reprise d'activité en zone nord
-   **Zeuzère** : nette activité locale

Pathologies

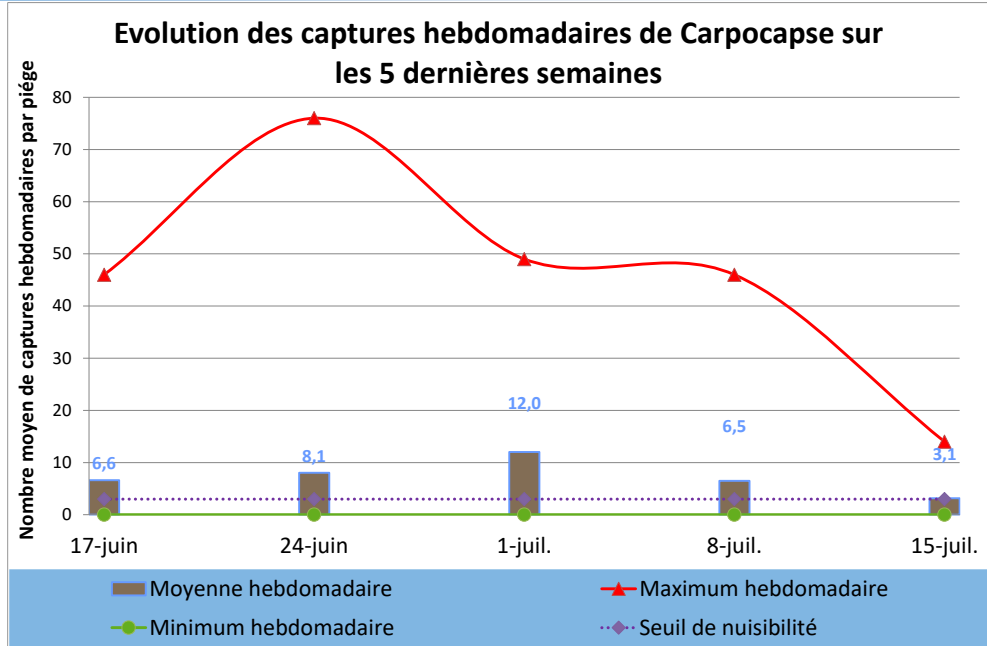
-  **Oïdium** : fin de cycle de la maladie
-   **Tavelure** : faibles augmentations des taches sur pousses et sur fruits, réalisez vos notations

Noyau : Pruniers—Cerisiers

-    **Carpocapse des prunes** : toujours en situation de dépassements de seuil
-   **Mouche de la cerise** : toujours en vol, reprise d'activité



Carpocapse



Vol des adultes

Etat des lieux en parcelle,

Pour la 9e semaine sans interruption, le nombre moyen de captures de carpocapse reste au-dessus du seuil de nuisibilité à l’hectare sur l’ensemble du réseau de piégeage régional. Au cours de la semaine dernière, les captures ont cependant été de nouveau en baisse sur le réseau, avec en moyenne 3,1 papillons par piège par semaine.

Des niveaux de prises allant encore jusque près de 14 adultes par piège ont été enregistrés au cours de la semaine dernière.

Le pourcentage de parcelles concernées par la présence du ravageur sur la période a été en baisse, avec 56% d’entre elles.

Analyses des risques,

Le nombre de parcelles concernées par un dépassement de seuil est resté majoritaire au cours de la semaine écoulée. Le vol de première génération semble toucher à sa fin sur la plupart des secteurs tout de même.

Selon les prévisions et la modélisation, le vol de seconde génération pourrait bien débuter dans les secteurs les plus précoces en fin de semaine prochaine. Restez donc vigilants.

Evolution des captures hebdomadaires de Carpodid	8-juil.	15-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,3	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	13,0	2,0	↘
La Bassée (59)	5,0	10,0	↗
Hainaut (59)	26,0	8,0	↘
Abbeillois (80-62)	2,6	2,0	↘
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	5,0	5,0	↔
Amiénois (80)	15,0	6,0	↘
Thiérache (59-02)	15,0	4,4	↘
Picardie Verte (80-60)	5,0	5,0	↔
Neslois (80-60-02)	1,5	0,0	↘
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	2,0	3,0	↗
Montdidérien (80-60)		5,0	
Beauvaisis (60)	7,0		
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0		

Seuil de nuisibilité en parcelle non-confusée :

3 captures / semaine / 1 piège sur 1 ha
4 captures / semaine / 1 piège sur 2 ha

5 captures / semaine / 1 piège sur 3 ha
6 captures / semaine / 1 piège sur 4 ha

Carpocapse



Accouplements et pontes

Le retour à des températures plus fraîches et des précipitations (mêmes faibles) dans le courant de la semaine dernière a été majoritairement favorable aux accouplements avec des conditions plus humides et des températures toujours suffisantes.

Selon les prévisions de Météo France, la situation devrait rester favorable aux accouplements du ravageur.



Le tableau ci-contre vous résume la situation en fonction des secteurs géographiques (données météorologiques issues des réseaux agrométéorologiques).



Accouplements possibles Accouplements potentiels (conditions limites)	09/07/2019	10/07/2019	11/07/2019	12/07/2019	13/07/2019	14/07/2019	15/07/2019
Flandre Maritime (59)	Blue	Blue	White	Blue	Blue	Blue	Blue
Flandre Intérieure (59-62)	Blue	Blue	White	Blue	Blue	Blue	Blue
Lille Sud (59)	White	Green	White	Blue	Blue	Green	Green
Montreuillois (62)	White	Blue	White	Blue	Blue	Blue	Blue
La Bassée (59)	White	Blue	White	Blue	Blue	DNA	Blue
Hainaut (59)	White	Blue	White	Blue	Blue	Blue	Blue
Abbevilleois (80-62)	Green	Green	Green	Blue	Blue	Blue	Blue
Arrageois (62)	Green	Blue	Green	Blue	Blue	Blue	Blue
Cambrésis (59)	White	Green	White	Blue	Blue	Blue	Blue
Avesnois (59)	White	Green	White	Blue	Blue	Blue	Blue
Amiénois (80)	White	Blue	White	Blue	Blue	Blue	Blue
Thiérache (59-02)	White	Blue	White	Green	Blue	Blue	Blue
Picardie Verte (80-60)	White	White	White	Green	Blue	Blue	Blue
Neslois (80-60-02)	Blue	Blue	Green	Blue	Blue	Blue	Blue
St Quentinnois (02)	White	White	White	Blue	Blue	Blue	Blue
Laonnois (02)	White	Blue	Green	Blue	Blue	Blue	Blue
Montdidérien (80-60)	Green	Blue	Green	Blue	Blue	Blue	Blue
Beauvaisis (60)	White	White	White	Green	Blue	Blue	Blue
Soissonnais (60-02)	White	White	White	Green	Blue	Blue	Blue
Senlisien (60)	White	White	White	White	Green	Green	White
Omois (02)	White	Green	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue

Seuils de nuisibilité :
Conditions d'accouplements : températures et hygrométrie crépusculaires suffisantes réunies durant 2 jours consécutifs. / DNA : Données Non Accessibles, incident technique en cours.

Carpocapse

*Incubation et éclosion des pontes*



La baisse des températures a globalement retardé les éclosions de quelques jours sur la plupart des secteurs.

Selon les prévisions de Météo France, les températures devraient favoriser des incubations plus rapides des éclosions à compter de la fin de semaine. Le suivi minutieux des pièges à phéromone reste impératif pour cibler au mieux une éventuelle période de dépassement de seuil, afin de le confronter aux tableaux page 3 et ci-dessous. Pour rappel, vous pouvez retrouver les éléments de lecture des tableaux carpocapse [dans la fiche de présentation du modèle](#).

Actuellement, les éclosions correspondent toujours aux périodes d'accouplements du 30 juin et 1er juillet.

Des dégâts en parcelles ont été observés dans de nouveaux secteurs la semaine passée, pouvant aller de 0,5 à 2% de fruits touchés. Attention, les premiers dégâts de petites tordeuses des fruits sont désormais également visibles (voir page suivante).

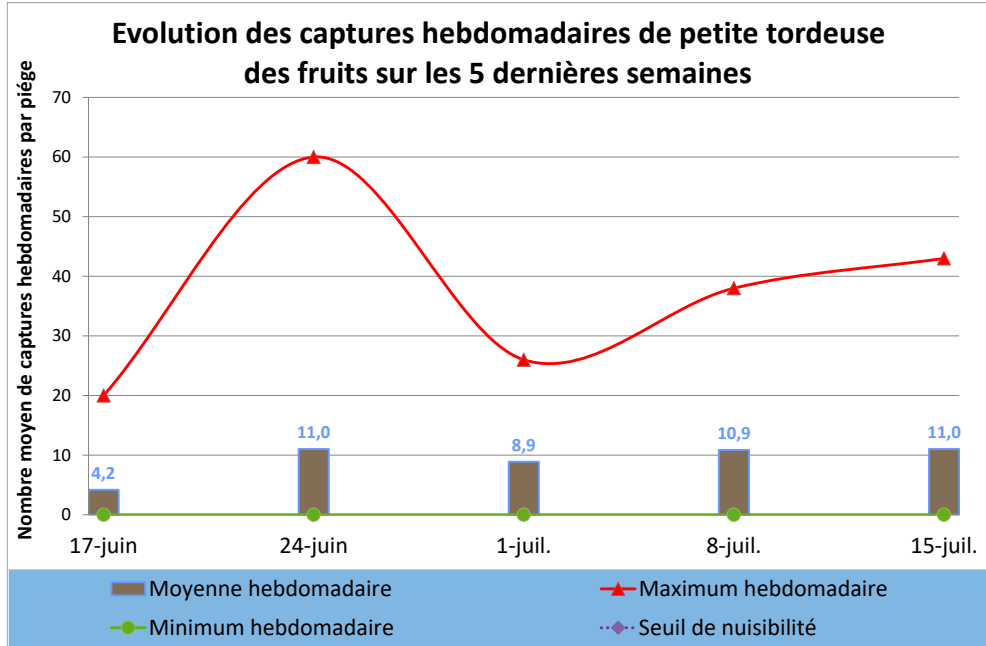
il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

	Périodes de pontes issues des accouplements				Date (prévisionnelle) de sortie des larves		Périodes de pontes issues des accouplements				Date (prévisionnelle) de sortie des larves
Flandre Maritime (59)	du	23-juin	au	24-juin	10-juil.	Amiénois (80)	du	23-juin	au	24-juin	10-juil.
	du	30-juin	au	1-juil.	17-juil.		du	30-juin	au	1-juil.	18-juil.
	du	07-juil.	au	8-juil.	22-juil.		du	07-juil.	au	8-juil.	23-juil.
Flandre Intérieure (59-62)	du	30-juin	au	1-juil.	18-juil.	Thiérache (59-02)	du	30-juin	au	1-juil.	17-juil.
	du	07-juil.	au	8-juil.	22-juil.		du	07-juil.	au	8-juil.	22-juil.
	du	14-juil.	au	15-juil.	26-juil.		du	14-juil.	au	15-juil.	26-juil.
Lille Sud (59)	du	14-juil.	au	15-juil.	26-juil.	Picardie Verte (80-60)	du	30-juin	au	1-juil.	16-juil.
							du	14-juil.	au	15-juil.	26-juil.
Montreuillois (62)	du	23-juin	au	24-juin	10-juil.	Neslois (80-60-02)	du	30-juin	au	1-juil.	17-juil.
	du	30-juin	au	1-juil.	18-juil.		du	07-juil.	au	8-juil.	22-juil.
	du	07-juil.	au	8-juil.	23-juil.		du	14-juil.	au	15-juil.	26-juil.
La Bassée (59)	du	06-juil.	au	7-juil.	21-juil.	St Quentinnois (02)	du	30-juin	au	1-juil.	17-juil.
	du	DNA	##	#####	DNA		du	07-juil.	au	8-juil.	22-juil.
					du		14-juil.	au	15-juil.	26-juil.	
Hainaut (59)	du	30-juin	au	1-juil.	17-juil.	Laonnois (02)	du	30-juin	au	1-juil.	16-juil.
	du	07-juil.	au	8-juil.	22-juil.		du	07-juil.	au	8-juil.	22-juil.
	du	14-juil.	au	15-juil.	26-juil.		du	14-juil.	au	15-juil.	26-juil.
Abbevillois (80-62)	du	30-juin	au	1-juil.	17-juil.	Montdidérien (80-60)	du	30-juin	au	1-juil.	17-juil.
	du	06-juil.	au	7-juil.	22-juil.		du	07-juil.	au	8-juil.	22-juil.
	du	14-juil.	au	15-juil.	26-juil.		du	14-juil.	au	15-juil.	26-juil.
Arrageois (62)	du	23-juin	au	24-juin	9-juil.	Beauvaisis (60)	du	30-juin	au	1-juil.	14-juil.
	du	30-juin	au	1-juil.	19-juil.		du	14-juil.	au	15-juil.	26-juil.
	du	07-juil.	au	8-juil.	23-juil.						
Cambrésis (59)	du	30-juin	au	1-juil.	16-juil.	Soissonnais (60-02)	du	30-juin	au	1-juil.	15-juil.
	du	07-juil.	au	8-juil.	22-juil.		du	14-juil.	au	15-juil.	26-juil.
	du	14-juil.	au	15-juil.	26-juil.						
Avesnois (59)	du	30-juin	au	1-juil.	17-juil.	Senlisien (60)	du	30-juin	au	1-juil.	13-juil.
	du	07-juil.	au	8-juil.	22-juil.		du	13-juil.	au	14-juil.	25-juil.
	du	14-juil.	au	15-juil.	26-juil.						
Incubation en cours : délai prévisionnel supérieur aux prévisions DNA : Données Non Accessibles, incident technique en cours						Omois (02)	du	30-juin	au	1-juil.	14-juil.
							du	07-juil.	au	8-juil.	22-juil.
							du	14-juil.	au	15-juil.	26-juil.

Petite tordeuse des fruits. Grapholitha Lobarzewskii.



Adultes



Etat des lieux en parcelle,

Les captures de la petite tordeuse des fruits ont été stables au cours de la semaine dernière sur la plupart des secteurs de la région. Avec 11 papillons par piège et par semaine, le vol est resté significatif.

En revanche, 81% des parcelles du réseau de piégeage ont été concernés par la présence du ravageur sur la période, soit une hausse de près de 10% par rapport à il y a quinze jours.

Les secteurs de la Thiérache et de l'Arrageois ont été les plus sensibles au cours de la semaine dernière.

Analyses des risques,

Attention les premiers dégâts de la petite tordeuse des fruits (point de pénétration propre & en spirale) sont désormais bien visibles, attention à ne pas confondre avec ceux du carpocapse présents également en parcelles (point de pénétration sale et droit).

Il est très important de suivre le ravageur, particulièrement dans les parcelles sensibles et raisonner son contrôle à l'instar de celui du carpocapse

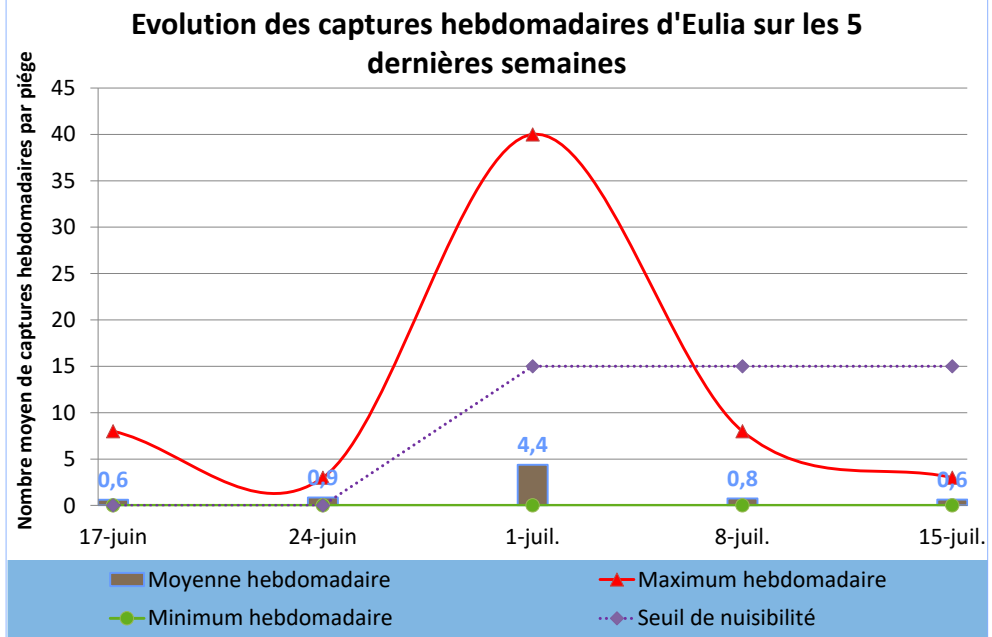
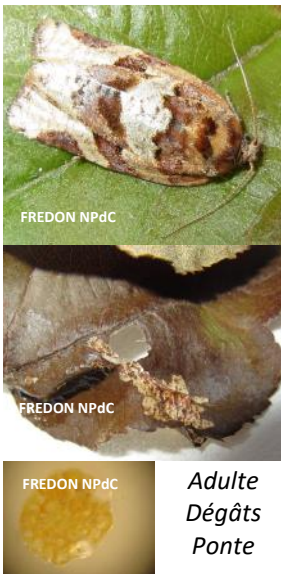
(délai



Evolution des captures hebdomadaires de petite tordeuse des fruits	8-juil.	15-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0		
Flandre Intérieure (59-62)	3,0	8,5	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	12,0	6,0	↘
La Bassée (59)	5,0	8,0	↗
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	8,0	3,0	↘
Arrageois (62)	38,0	26,0	↘
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	10,0	10,0	↔
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	15,7	16,1	↗
Picardie Verte (80-60)	20,0	3,0	↘
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	13,0	12,5	↘
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	7,0		
Soissonnais (60-02)	0,0	5,0	↗
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0		

Seuil de nuisibilité :
Il n'existe pas à ce jour en France un seuil validé pour ce ravageur.

Eulia



Etat des lieux en parcelle.

Les captures d'eulia ont de nouveau été très faibles au cours de la semaine dernière sur la majorité des parcelles du réseau de piégeage régional. En revanche, celles-ci ont été nettement plus fréquentes en zone nord de la région.

Les niveaux de prises ont été en moyenne de 0,6 papillon par piège sur la semaine passée tout en concernant à peine 32% des parcelles du réseau de piégeage régional.

Analyses des risques.

Il faut rester attentif à toute reprise de vol d'eulia, car c'est au cours de son second vol que le ravageur engendre les dégâts les plus dommageables.

Compte tenu de la baisse des températures, l'impossibilité que le ravageur réalise trois vols cette année se confirme. Restez attentifs sur l'ensemble du territoire.

Pensez au renouvellement des capsules selon le calendrier de piégeage.

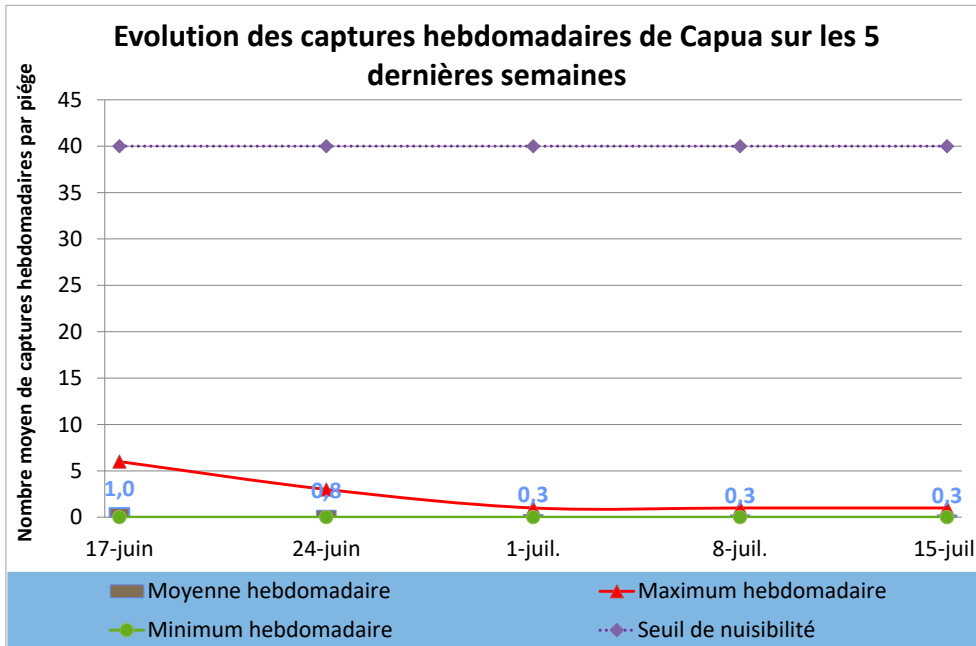
Evolution des captures hebdomadaires d'Eulia	8-juil.	15-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	3,0	↗
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	1,0	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	0,0	↔
La Bassée (59)	1,0	1,0	↔
Hainaut (59)	1,0	1,0	↔
Abbevillois (80-62)	1,0	0,0	↘
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	1,0	3,0	↗
Amiénois (80)	0,0	0,0	↔
Thiérache (59-02)	0,9	0,7	↘
Picardie Verte (80-60)	0,0	0,0	↔
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,5	0,0	↘
Montdidérien (80-60)		0,0	
Beauvaisis (60)	8,0		
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0		

Seuil de nuisibilité :
Aucun seuil n'est validé en France pour le premier vol.

Capua



Adulte



Etat des lieux en parcelle,

Les captures et le nombre de parcelles concernées par la présence de capua ont été très stables et faibles au cours de la semaine dernière.

Le niveau moyen de captures à l'échelle du réseau régional a été inférieur au seuil de nuisibilité au cours de la semaine passée.

Analyses des risques,

Aucun secteur n'a été concerné par un dépassement du seuil de nuisibilité pour le moment.

Il est nécessaire de maintenir la surveillance des pièges.

Aucun dégât imputable à capua n'a pour l'heure été observé en parcelle au cours de la semaine dernière.

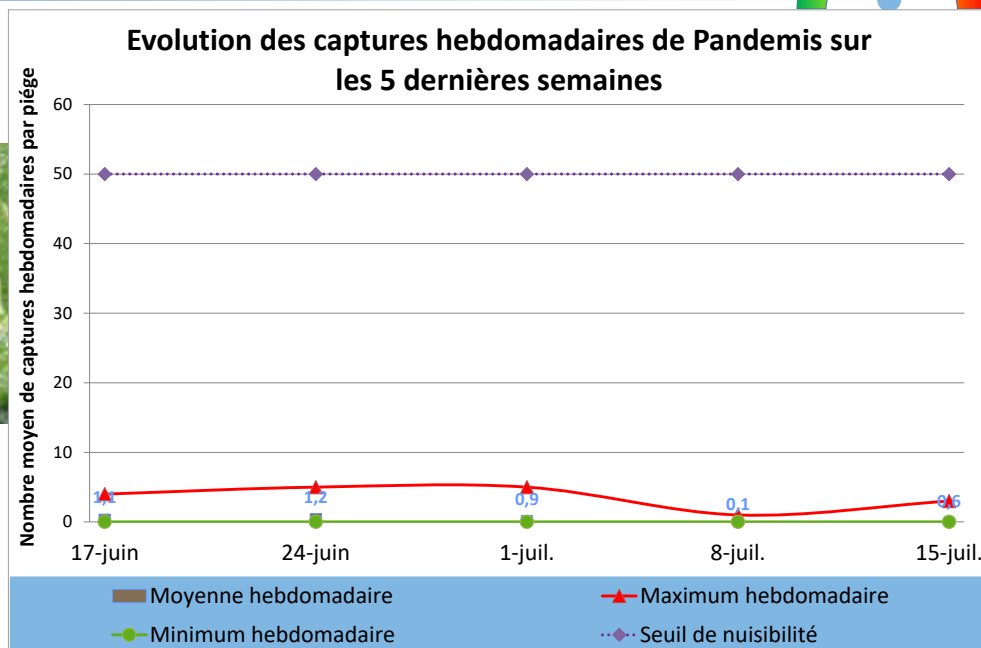
Evolution des captures hebdomadaires de Capua	8-juil.	15-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0		
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	1,0	0,0	↘
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	1,0	1,0	↔
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)			
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	0,3	↗
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnois (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0		

Seuil de nuisibilité :
40 captures sur une durée de 7 jours

Pandemis



Adultes



Etat des lieux en parcelle,

Les captures de pandemis ont été en légère hausse au cours de la semaine dernière sur l'ensemble du réseau de piégeage.

Le Laonnois et l'Abbevillois ont été concernés par la présence du ravageur au cours de la semaine passée, dans de faibles proportions.

Aucun dégât n'a été à déplorer durant la semaine dernière.

Analyses des risques,

À ce jour, aucun dépassement de seuil n'est à déplorer, il convient cependant de bien surveiller les captures dans la durée (seuil basé sur un cumul de 18 jours).

Evolution des captures hebdomadaires de Pandemis	8-juil.	15-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	0,0	2,0	↗
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	1,0	0,0	↘
Picardie Verte (80-60)	0,0	0,0	↔
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0	3,0	↗
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité :

50 captures cumulées dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

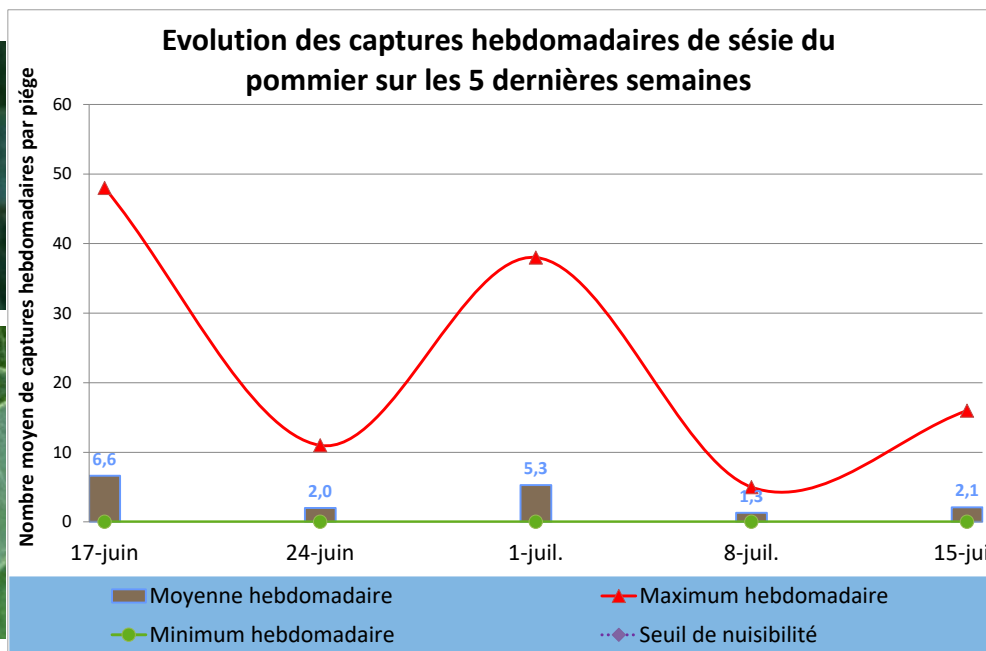
Sésie du pommier



FREDON NPdC



FREDON NPdC



Etat des lieux en parcelle,

Les captures de sésie du pommier ont été relativement faibles en moyenne dans les parcelles du réseau régional au cours de la semaine dernière.

Localement, de petites reprises d'activité ont été observées, à l'instar de l'Arrageois et de la Flandre Maritime. Sur les autres secteurs, la situation a été plus calme.

Analyses des risques,

Il est nécessaire de suivre l'évolution des populations via le piégeage, pour opérer ensuite des comptages sur tronc une fois le vol détecté.

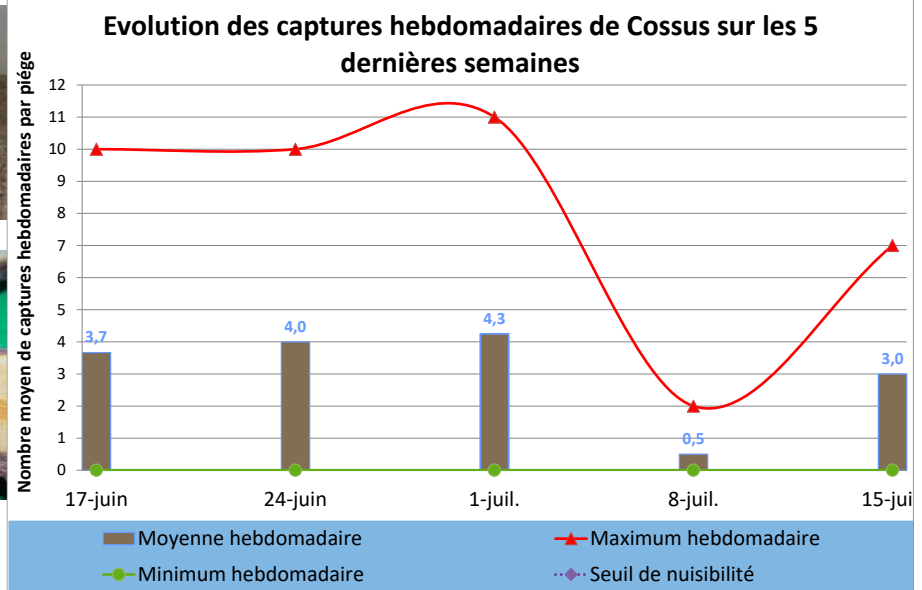
Dans les secteurs les plus sensibles, le piégeage alimentaire est une solution efficace. Pensez à remplacer les mélanges en cas de fortes chaleurs. Pour rappel : 85% d'eau + 10% de vin rouge + 5% de cassonade (essais de piégeages massif réalisés en 2006 et 2007 par la FREDON NPdC, cf. fiche technique disponible en ligne).

Evolution des captures hebdomadaires de sésie du pommier	8-juil.	15-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	3,0	6,0	↗
Flandre Intérieure (59-62)		0,0	
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	5,0	2,0	↘
Arrageois (62)	0,0	16,0	↗
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	1,0	1,0	↔
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	4,0	0,0	↘
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité :

50 dépouilles nymphales / 50 arbres en jeunes parcelles,
200 à 400 dépouilles nymphales / 50 arbres en parcelles de plus de 7 ans

Cossus-Cossus



Les captures de cossus gâte bois ont été en hausse au cours de la semaine dernière dans la quasi-totalité des secteurs de piégeage du réseau. Dans la zone nord de la région, 100% des sites sont concernés par la présence du ravageur.

Seuil de nuisibilité :

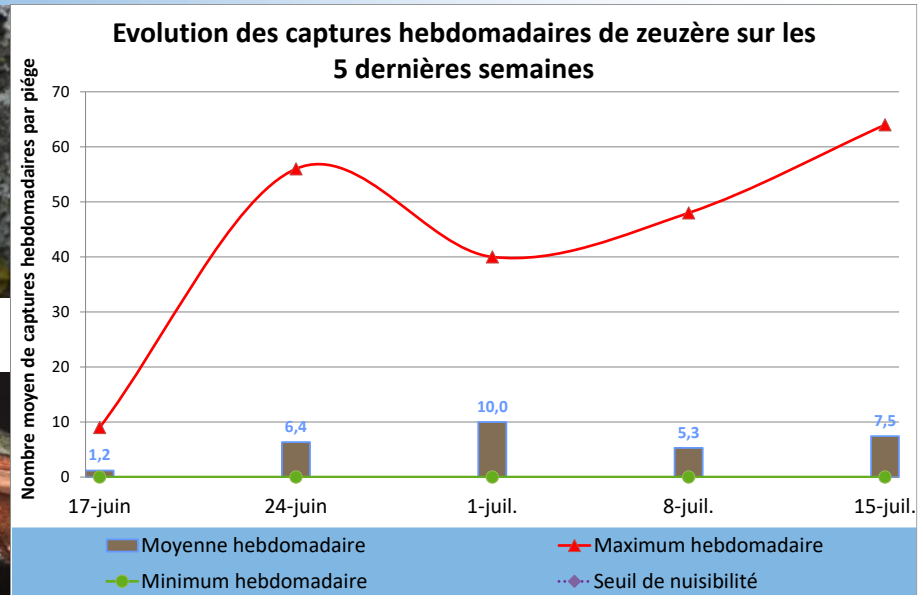
Il n'existe pas à ce jour de seuil validé en France.

Dès les premiers signes d'infestation d'une parcelle, le piégeage massif (10p/ha) est relativement efficace.

Zeuzère



Adulte



Une reprise du vol de la zeuzère a été observée dans la plupart des parcelles du réseau régional au cours de la semaine dernière. Des niveaux significatifs de populations ont été observés dans plusieurs parcelles sensibles, notamment dans le secteur du Neslois et de l'Abbevillois. Dans les autres secteurs, les niveaux de captures ont été plus faibles.

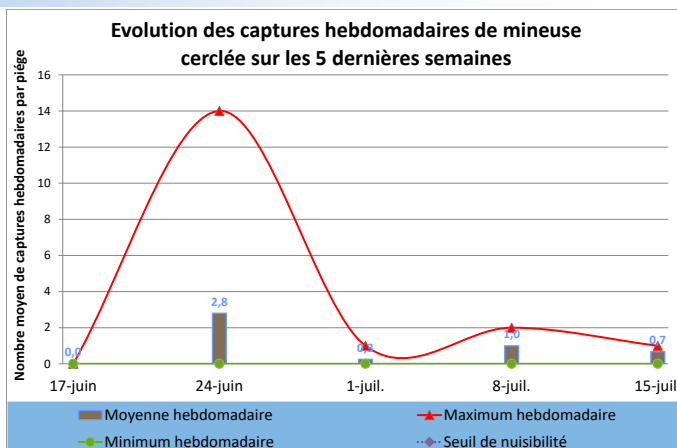
Seuil de nuisibilité :

10% de pousses terminales touchées pour 100 pousses observées à raison de 2 sur 50 arbres

Autres lépidoptères en bref,

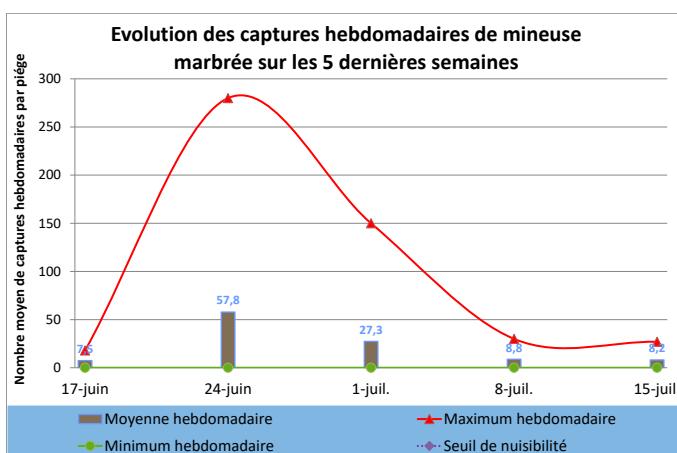
Mineuse cerclée 🍷

Le vol de mineuse cerclée est resté calme au cours de la semaine dernière sur l'ensemble des sites de piégeage du réseau.



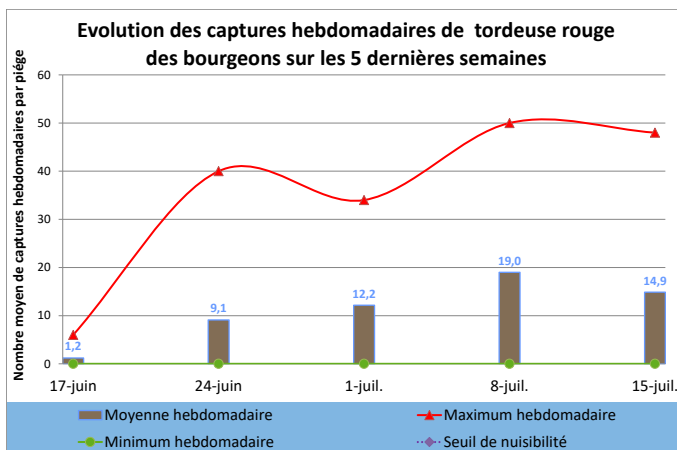
Mineuse marbrée 🍷

Le cycle de la mineuse marbrée est toujours en inter vols, le quatrième ne devrait plus tarder à se faire ressentir dans les parcelles les plus sensibles, dès le retour à des températures plus chaudes.



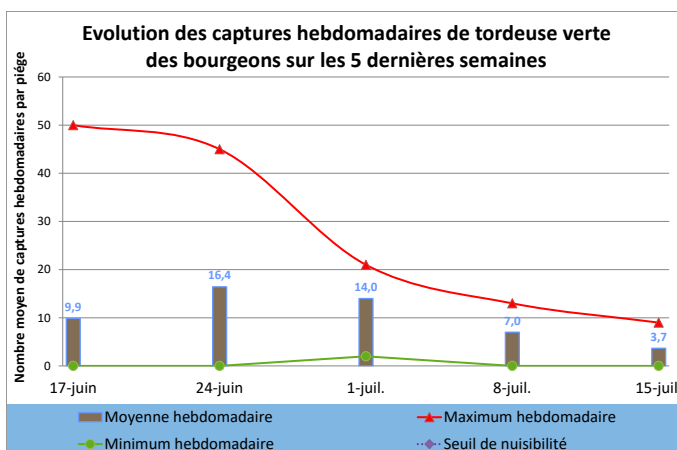
Tordeuse rouge des bourgeons 🍷

Les captures de tordeuses rouges des bourgeons ont été en légère baisse dans de nombreux secteurs de la région au cours de la semaine dernière. Une hausse également des parcelles du réseau concernées par la présence du ravageur a été observée, portant à 67% le pourcentage d'entre-elles ayant détecté le ravageur au cours de la période.



Tordeuse verte des bourgeons 🍷

Le vol de la tordeuse verte des bourgeons a enregistré une nouvelle baisse d'intensité et de fréquence des parcelles concernées par sa présence (83% d'entre-elles sur le réseau). 3,7 papillons ont été capturés en moyenne par piège sur la semaine écoulée.



Pathologies

Oïdium

Etat des lieux en parcelle,

Plus aucun signalement de nouvelles contaminations n'a été enregistré au cours de la semaine dernière, malgré des conditions humides et relativement chaudes.

Analyses des risques,

Le cycle de la maladie touche à sa fin et la période de sensibilité du végétale également. Peu de risque sont à attendre désormais vis-à-vis de la maladie.

Cette problématique est à raisonner actuellement individuellement en prenant garde aux fortes températures.

Gestion des risques,

La mise en œuvre actuellement des mesures prophylactiques (coupe et export des pousses hors du verger) reste de mise et limite les risques de recontaminations au sein du verger.

	Evolution des contaminations sur pousse par l'Oïdium		
	8-juil.	15-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)			
Arrageois (62)	0,5	0,0	↓
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	1,2	0,0	↓
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0		
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	2,5		
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0		

Seuil de nuisibilité :

5% de pousses contaminées /100 pousses.

Tavelure

**Etat des lieux en parcelle,**

Les sorties de taches issues des contaminations primaires sont restées faibles sur la très large majorité des parcelles de la région au cours de la semaine dernière. Localement, certaines parcelles ont vu leur taux de contaminations augmenter plus significativement, notamment sur la Thiérache.

Analyses des risques,

Les dernières taches issues des contaminations primaires sont désormais visibles sur l'ensemble du territoire. Il est donc toujours nécessaire de réaliser des notations afin d'estimer les taux de contaminations en parcelles.

Actuellement, peu de risques de repiquages sont à attendre du fait des conditions sèches. Attention cependant aux activités orageuses localisées prévues par Météo-France pour la semaine prochaine.

Gestion des risques,

Selon les résultats des notations en parcelles (100 pousses + 1000 fruits à raison respectivement de 2 pousses et 1 chapelet de 20 fruits sur 50 arbres), la protection peut être levée en l'absence de tache. En revanche, en présence de taches, une protection devra être assurée avant chaque épisode pluvieux afin d'éviter les repiquages.

	Evolution des contaminations sur pousse par la tavelure			Evolution des contaminations sur fruit par la tavelure		
	8-juil.	15-juil.	Tendance /S-1	8-juil.	15-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0					
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)						
La Bassée (59)						
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)						
Arrageois (62)	0,4	0,6	↗	0,1	1,0	↗
Cambrésis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)						
Thiérache (59-02)	6,2	12,0	↗	5,2	4,0	↘
Picardie Verte (80-60)						
Neslois (80-60-02)	0,5			0,5		
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)	85,0			85,0		
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	5,0			1,0		
Senlisien (60)						
Omois (02)	0,0			0,0		

Prunes

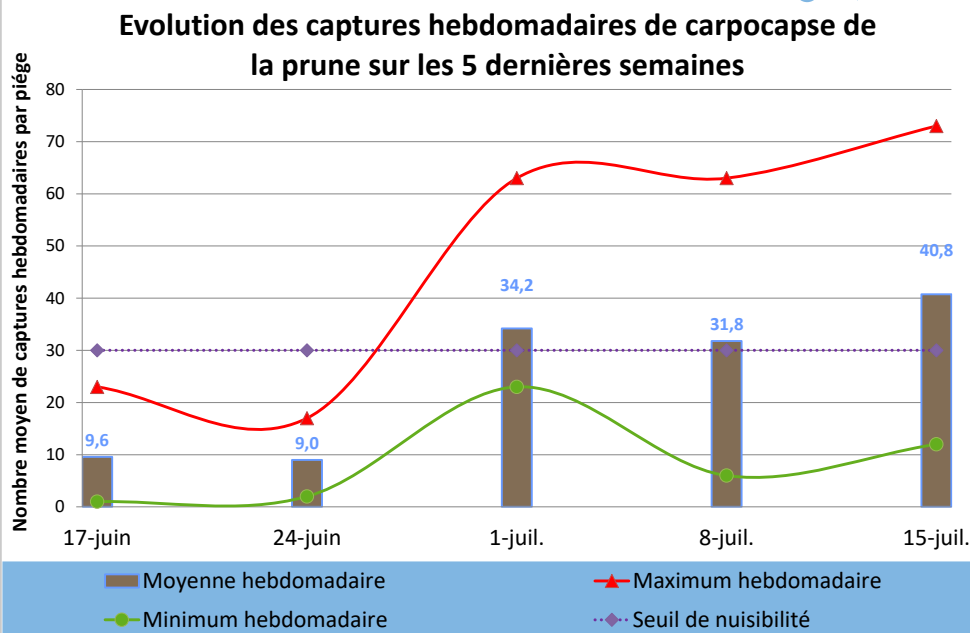
Carpocapse de la prune



Chenille et adulte



FREDON NPdC



Evolution des captures hebdomadaires de carpocapse de la prune	8-juil.	15-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	55,0	43,0	↘
Arrageois (62)	21,0	12,0	↘
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	34,5	54,0	↗
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	14,0		
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Etat des lieux en parcelle,

Les captures de carpocapse des prunes ont été en hausse, en moyenne, au cours de la semaine dernière, avec des niveaux allant jusque 73 papillons par piège.

Le nombre de captures moyen sur l'ensemble du réseau a été de 40,8 papillons au cours de la semaine dernière, restant par la même au-dessus du seuil de nuisibilité.

Analyses des risques,

Malgré une baisse des captures, dans la plupart des parcelles, le vol reste très important. Le second vol du ravageur est le plus préjudiciable du fait de ces dégâts sur fruits. Au regard des conditions de l'année, la période actuelle est à hauts risques.

Seuil de nuisibilité :

30 captures sur une durée de 7 jours

Cerises

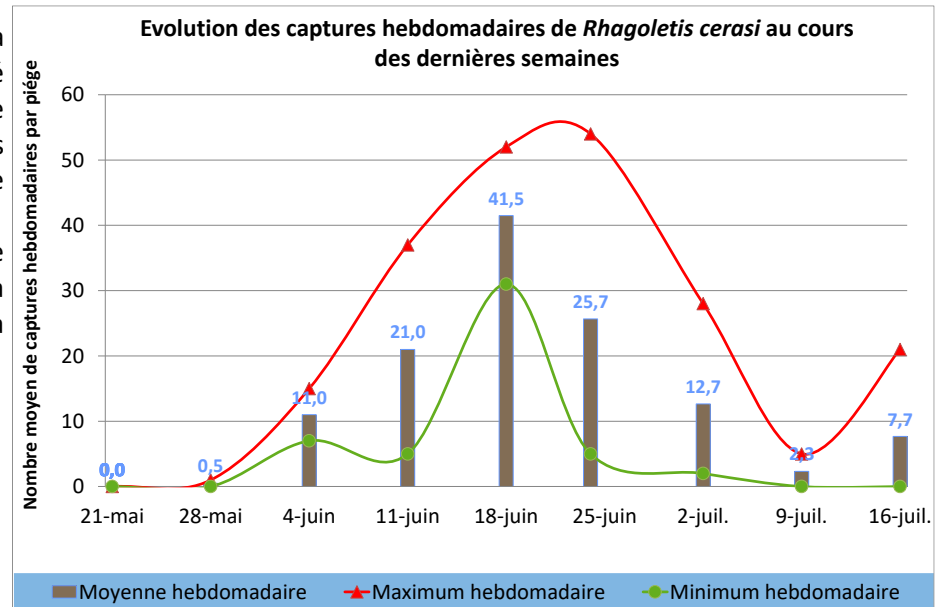
La mouche de la cerise



Etat des lieux en parcelle,

Une reprise d'activité de la mouche des cerises a été observée avec une augmentation des captures au cours de la semaine dernière.

Le niveau moyen de captures est passé de 2,3 à 7,7 mouches par piège sur la semaine.



Analyses des risques,

Les conditions climatiques actuelles sont toujours très propices à l'évolution des fruits et du ravageur.

La mouche de la cerise adulte mesure environ 3–5 mm et a un corps noir avec une marque jaune caractéristique sur le dos à la base des ailes. Ses ailes transparentes présentent des bandes transversales foncées très typiques.

La ponte a lieu sous l'épiderme de la cerise lorsqu'elle commence à rougir. Les larves éclosent 6 à 12 jours plus tard. Elles creusent une galerie jusqu'au noyau et se nourrissent de la pulpe située tout autour de celui-ci. Leur développement dure environ 3 à 4 semaines. Les larves quittent alors le fruit par un trou et se laissent tomber au sol, où elles s'enfoncent de quelques centimètres pour former leur puppe et hiverner. Sous nos climats, une partie des pupes peut hiverner deux fois, et même trois fois.

Les carabes, les staphylins, les oiseaux ainsi que certains parasites peuvent permettre de réduire les populations du ravageur.

Gestion des risques,

La mise en place de pièges jaunes englués entrecroisés de type Rebell® permet une lutte directe.

Leur installation doit être effective dans les meilleurs délais, faute de ne pas garantir la protection attendue.

Le jaune attire, en effet, ces insectes qui sont capturés dans la glu. Suspendez 2 à 10 pièges croisés à chaque arbre pendant la période de vol.



Mouche de la cerise au stade adulte

(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)



Mouche de la cerise au stade larvaire

(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)

	Flandre Maritime (59)	Flandre Intérieure (59-62)	Lille Sud (59)	Montreuillois (62)	La Bassée (59)	Hainaut (59)	Abbevilleois (80-62)	Arrageois (62)	Cambrésis (59)	Avesnois (59)	Amiénois (80)	Thiérache (59-02)	Picardie Verte (80-60)	Neslois (80-60-02)	St Quentinnois (02)	Laonnois (02)	Montdidérien (80-60)	Beauvaisis (60)	Soissonnais (60-02)	Senlisien (60)	Omois (02)	
Capua			0		1	0						0,3	0		0							
Tendance			↓		↔	↔						↑	↔		↔							
Carpocapse	0	0,3	2	10	8	2	0		5	6	4,4	5	0		3	5		0				
Tendance	↔	↑	↓	↑	↓	↓	↔		↔	↓	↓	↔	↓		↑			↔				
Cossus	7	3			2							0										
Tendance	↑	↑			↑							↔										
Eulia	3	1	0	1	1	0	0		3	0	0,7	0	0		0	0		0				
Tendance	↑	↑	↔	↔	↔	↓	↔		↑	↔	↓	↔	↔		↓			↔				
Mineuse C					1							1							0			
Tendance					↔							↓							↔			
Mineuse M	7				7							14							0			
Tendance	↑				↓							↓							↔			
Pandemis	0	0					2	0				0	0	0		3						
Tendance	↔	↔					↑	↔				↓	↔	↔		↑						
Petite Tordeuse des Fruits		8,5	6	8	0	3	26		10		16	3	0		13				5			
Tendance		↑	↓	↑	↔	↓	↓		↔		↑	↓	↔		↓				↑			
Sésie du pommier	6	0			0	2	16		1		0							0	0			
Tendance	↑				↔	↓	↑		↔		↔							↓	↔			
Tordeuse rouge des bourgeons		0	48		0				19		21	3					0					
Tendance			↓		↔				↔		↑	↑										
Tordeuse verte des bourgeons			4						9		3	0			3							
Tendance			↓						↔		↓	↔			↑							
Zeuzère	1	0			1		16	0	0	0	0		64	0					0			
Tendance	↑	↔			↑		↑		↔		↓		↑		↔				↔			
Puceron cendré					10							0										
Tendance					↔							↔										
Puceron lanigère	1	1			0	2	0,5															
Tendance	↔	↔			↔		↓															
Tavelure pousse		0			0		0,6					12										
Tendance		↔			↔		↑					↑										
Tavelure fruits		0			0		1					4										
Tendance		↔			↔		↑					↓										
Oïdium		0			0		0					0										
Tendance		↔			↔		↓					↓										
Carpocapse Prune						43	12					54										
Tendance						↓	↓					↑										

Suivi des lépidoptères

La semaine prochaine, est à prévoir :
le renouvellement des capsules pour les pièges

4 Eulia

5 Mineuse cerclée

6 Mineuse marbrée

10 Tordeuse Orientale du Pêcher

11 Tordeuse rouge des bourgeons

12 Tordeuse verte des bourgeons

13 Zeuzère



Informations pratiques

☼ Ce bulletin est produit sur base d'informations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Il convient donc avant chaque prise de décision d'intervention, d'aller observer les parcelles ou zones concernées.

☼ Des pratiques alternatives aux traitements notamment autres que ceux de biocontrôle existent, elles sont disponibles sur le site Ecophyto-PIC : <http://arboriculture.ecophytopic.fr/arboriculture>

☼ De même, il existe des produits de biocontrôle autorisés pour certains usages. Vous pouvez retrouver la liste des produits de biocontrôle à jour à l'adresse suivante : <http://www.ecophytopic.fr/tr/methodes-de-lutte/biocontrôle>.

☼ Vous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce BSV dans la rubrique « gestion des risques »

Informations pratiques

Accédez aux autres éditions du BSV :

☼ <http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Bulletins-de-sante-du-vegetal-BSV>

☼ <http://www.agriculture-npdc.fr/bulletin-sante-vegetal.html>

☼ <http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/cultures/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère de l'écologie, avec l'appui financier de l'AFB, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Ludovic TOURNANT - FREDON Nord-Pas de Calais - co-animateur Picardie des filières pommes et poires : François Hanquart FREDON Picardie.

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France : producteurs, Techniciens, FREDON Nord Pas-de-Calais, FREDON Picardie.

Coordination et renseignements : Jean Pierre Pardoux - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Ludovic TOURNANT - FREDON Nord-Pas de Calais

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Nord-Pas-de-Calais-Picardie](http://draaf.nord-pas-de-calais-picardie.fr) et des [Chambre d'Agriculture Hauts-de-France](http://chambre-agriculture-hauts-de-france.fr)